



# LA MARNE OUVRIERE

Organe officiel de l'Union des Syndicats CGT de la Marne - Rédaction/Administration -

15, bd de la Paix - 51058 REIMS Cedex - Tél. : 03.26.88.23.04 - Directeur de la Publication : Ghislain BRIDE

N° 454 Janvier 2022 CPPAP 1221 S 06066 - Imprimé par nos soins - Prix 0,50 €

Retrouvez toutes les actualités sur le site de l'UD : [www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)

## Édito...

En ce début d'année 2022, au nom de la commission exécutive et personnellement, je vous souhaite une bonne et heureuse année.

Une année qui doit être porteuse d'espoir et par conséquent, passer par des luttes gagnantes, un renforcement de la CGT et la victoire pour l'ensemble des élections, que ce soit dans le privé comme dans le public.

La nouvelle équipe composante de la commission exécutive est bien déterminée à se donner les moyens d'y parvenir pour mettre en œuvre les résolutions votées à l'unanimité lors de notre dernier congrès.

Aussi les salariés, avec ou sans emploi, et les retraités auront l'occasion d'exprimer un choix politique lors des prochaines échéances électorales (présidentielles, législatives) .

S'il n'est pas de notre champs d'action de donner les consignes de vote, je vous appelle à vous intéresser à chacun des programmes. Bien entendu, les idées d'extrême droite, non conformes à nos valeurs, sont rejetées.

Aussi, une attention particulière pour ne pas nous laisser manipuler par les médias trop souvent enclins à surfer sur des déclarations et propos nauséabonds plutôt que de parler de nos préoccupations quotidiennes : **salaires, emplois, retraites et conditions de travail.**

Le calendrier revendicatif est bien rempli, après la journée du **27 janvier 2022**, a lieu la grève du **1<sup>er</sup> février 2022** dans le secteur médico-social, puis le **4 février 2022** contre les idées d'extrême droite, puis le **8 mars 2022**, journée internationale de la lutte des femmes.

Enfin, **le 23 Mars 2022** un rassemblement contre l'atteinte aux libertés syndicales devant le tribunal de Châlons en Champagne pour exiger la relaxe de notre Secrétaire Générale de l'Union Départementale.

Dans le communiqué, dans ce journal, vous verrez que cette affaire de plaintes est loin d'être finie, ça devient de l'acharnement qu'on ne peut pas tolérer.

**On ne lâchera rien sur nos revendications et les attaques contre la C.G.T.**

**Ghislain Bride**  
Secrétaire Général Adjoint



**Les Membres de la Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT de la Marne vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.**

DÉPOSÉ LE 28 JANVIER 2022



## Sommaire

- **Page 1 :**
  - *Edito*
- **Page 2 :**
  - *MACRON, VERAN, CASTEX : Passez votre chemin...*
  - *Communiqué*
- **Page 3 :**
  - *Lutte gagnante des salariés des Courriers De l'Aube*
  - *Communiqué de l'Union Départementale CGT 51*
- **Page 4 :**
  - *Rassemblement contre les idées d'extrême droite*

## MACRON, VERAN, CASTEX : Passez votre chemin...

La gestion, les mensonges accumulés depuis le début de la crise sanitaire discréditent ce que dit et décide le gouvernement. On a envie de dire sur le pass-sanitaire, pass-vaccinal : eh bien ! Monsieur le Président de la République, Monsieur le premier Ministre et Monsieur le Ministre de la Santé, passez votre chemin et passez à autre chose car si nous ne nions pas la pandémie, vous n'avez tiré aucune leçon en matière de besoin de réformer notre système de santé.

Vous divisez les travailleurs entre eux (vaccinés, non vaccinés) et certains sont d'ailleurs menacés de licenciement.

La CGT n'est aucunement opposée à la vaccination mais depuis le début nous réclamons qu'il faut convaincre plutôt que de contraindre.

Vous et vos acolytes faites le contraire faisant surgir des décisions médicales qui doivent nous interroger.

Un médecin de Châlons en Champagne refuse de recevoir les patients non-vaccinés au prétexte de protection d'autres patients.

Un médecin parisien émet l'idée de faire payer les soins pour les contaminés non-vaccinés. **C'est grave sur le fond et loin de nos valeurs.**

**Le soin est un droit universel.** Dans ce contexte, les fermetures de lits et de services sont oubliées, le manque de moyens dans les hôpitaux également.

Vos choix politiques ne sont pas tolérables quand on sait que dans le même temps, des fonds publics sont distribués aveuglément aux entreprises, et que selon l'observatoire des multinationales, les grandes entreprises vont en moyenne verser 10 % de leurs bénéfices sous forme de dividendes.

**A quand une autre répartition des richesses ?**

**Notre mobilisation est donc justifiée pour :**

- Renforcer notre système de santé
- Augmenter les salaires pour mécaniquement augmenter les recettes de notre sécurité sociale
- Remettre en place les CHSCT pour protéger la santé des salariés sur leur lieu de travail
- Garantir une médecine du travail à la hauteur des besoins

**Ne nous laissons donc pas manipuler par votre plan de communication bien rodé et nous ne lâcherons rien sur nos exigences.**

Sabine DUMENIL

## Communiqué



**Une nouvelle attaque honteuse contre la liberté d'expression syndicale au Ministère du travail ! Madame BORNE : est-elle financée par l'argent public ?**

Nous venons d'apprendre que plusieurs camarades syndicalistes CGT au sein de l'ex-Directe Grand Est, les services déconcentrés du Ministère du travail dont notamment l'Inspection du travail, ont reçu un avis préalable en vue d'une mise en examen pour Injure publique envers un fonctionnaire. Nous exprimons bien entendu tout notre soutien et notre solidarité à nos camarades, injustement mis en cause, de façon personnelle, alors que notre action est collective !

Cette plainte a été déposée en février 2021 par l'ancienne directrice de ce qui était alors l'Unité départementale (UD) de la Marne de la Directe Grand Est ; elle vise le tract intitulé « UD de la Marne : Bienvenue en Absurdie », diffusé en novembre 2020 qui avait pour objet de dénoncer les obstacles, nombreux et importants, mis par cette directrice à la généralisation du télétravail. La situation au travail des agents de l'UD de la Marne était en outre particulièrement difficile, conduisant l'ensemble des organisations syndicales représentées au CHSCT de la Directe Grand Est à déposer un signalement danger grave et imminent, le 05 février 2021.

Cette plainte est la troisième déposée par cette directrice, après deux plaintes pour diffamation et injure publique déposées contre les responsables de l'Union départementale CGT de la Marne dont le seul tort était d'avoir soutenu Anthony SMITH, Inspecteur du travail

injustement suspendu puis sanctionné pour avoir simplement essayé de faire au mieux son travail en vue de la préservation de la santé des travailleur.se.s pendant le premier confinement.

Manifestement, cette directrice ne supporte pas que ses pratiques ou méthodes soient dénoncées par la CGT.

A l'occasion des deux précédentes plaintes, nous avons découvert que cette directrice avait demandé à bénéficier du dispositif de la protection fonctionnelle et qu'il lui avait été accordé ! Cela signifie que ses frais d'avocat sont pris en charge, payés par le Ministère du travail ! Trop, c'est trop ! C'est scandaleux et inadmissible ! La Ministre du travail peut-elle assumer de financer une plainte contre la première organisation syndicale de son Ministère pour un simple tract ? C'est évidemment en totale contradiction avec le respect minimal dû au dialogue social et aux représentant.e.s des agent.e.s !

Les organisations syndicales sont une composante essentielle de la démocratie : aucune directrice, aucun patron ne nous feront taire ! La liberté syndicale et le droit d'expression qui lui est attaché est une liberté fondamentale !

Nos organisations CGT réaffirment leur plein soutien aux camarades de la CGT du Ministère du travail et à celles et ceux de l'UD CGT de la Marne avant elles.eux. Lorsque l'on s'attaque à un.e militant.e de la CGT, c'est toute la CGT qui est attaquée, c'est toute la CGT qui doit riposter.

**Tous ensemble, dans l'unité, Résistance !**

Montreuil, le 25 janvier 2022

## Lutte gagnante des salariés des Courriers De l'Aube

**Dimanche 12 Décembre 2021** se tenait une assemblée de salariés issue de la sous-traitance de Transdev Reims en présence de Layachi BOUHIA, Délégué Syndical CGT de CDA et de Jérôme BRIOT Délégué Syndical National Transdev Group.

Les salariés ont pu s'exprimer à tour de rôle sur leurs conditions de travail et de rémunération. Des conditions de travail dignes des temps anciens où seule l'exploitation humaine est prise en compte. **Presser toujours plus les salariés jusqu'à l'étouffement.**

Des rémunérations allant de pair avec ces conditions de travail, puisque le minima conventionnel est appliqué chez CDA ; **le SMIC et ferme la.**

C'est donc **ensemble** qu'ils ont construit leur cahier revendicatif et décidé de relever la tête et de se faire entendre.

La CGT a déposé **une alarme sociale puis un préavis de grève** au vu de ce que mettait sur la table la Direction dans le cadre des négociations.

Pendant la durée du préavis, la Direction comprenait enfin que les salariés commenceraient leur grève le 3 Janvier, jour choisi également par l'intersyndicale de Transdev Reims, **l'entreprise donneuse d'ordre.**

Le préavis fut levé entre les fêtes et surtout en raison des avancées obtenues :

- ➔ **Sur les conditions de travail** : un nouveau roulement est proposé. Celui-ci améliore la situation actuelle et conditionne de l'équité.
- ➔ **Sur les rémunérations** : les salariés obtiennent 45 %



de plus sur la prime urbaine. Celle-ci passe de 7 € à 10,18 € par jour. C'est une réelle avancée.

Inutile de le dire ou plutôt si. **Sans un rapport de force autour de la CGT et une détermination des salariés** prêts à en découdre, le résultat de cette négociation aurait fait pschitt !

La CGT de CDA sort de ce bras de fer grandie et lance un appel aux autres catégories de salariés de CDA à s'organiser autour d'elle.

Il est temps de prendre son avenir en main dans l'esprit de la CGT et de faire grandir **le tous ensemble** pour les Négociations Annuelles Obligatoires qui s'ouvrent en Janvier.

Nous faisons tous le même constat. Face à l'augmentation des produits de premières nécessités, de l'énergie, etc, **les salaires, eux, stagnent.** Notre protection sociale est aussi attaquée et nos mutuelles augmentent.

Pour répondre au pouvoir d'achat, **la seule solution**, c'est d'abord de permettre aux salariés de faire face aux hausses de prix et de mieux consommer, **en revalorisant les salaires.**

Alors, **rejoindre la CGT par la syndicalisation** après cette victoire permettra dans un premier temps de s'organiser pour alimenter le cahier revendicatif et de le valoriser jusqu'à **l'obtention de nos revendications.**

**Layachi BOUHIA**  
Délégué Syndical CGT

## Communiqué de l'Union Départementale CGT 51

### Actions dans le groupe Courlancy

Le mépris et l'insulte envers les personnels et les patients des établissements rémois du Groupe Courlancy sont à l'ordre du jour. Comment est-il possible qu'un médecin s'en prenne à celles et ceux qui œuvrent au seul service des malades ?

Oser s'exposer dans la presse régionale en usant des slogans haineux est indigne et ne relève pas d'un haut niveau de la part de l'auteur de ses propos.

Alors même que les salariés de la santé publique et privée revendiquent une véritable reconnaissance de leur fonction, leurs formations, leur dévouement quotidien auprès des gens hospitalisés par la maladie ou les accidents de la vie, demandent à ce que les recrutements de personnels de soins, administratifs et techniques se fassent pour répondre aux besoins des populations. Ils y en a qui préfèrent user de l'invective plutôt que de satisfaire les légitimes revendications des salariés.

La CGT Marnaise condamne les propos honteux de ce médecin, qui au passage est sans nul doute un grand adepte des dépassements d'honoraires pour garnir son portefeuille au

détriment de celles et ceux qui sont frappés par les aléas de la vie.

Les dirigeants de Courlancy préfèrent payer des dizaines de milliers d'euros aux huissiers pour « les réquisitions » plutôt qu'apporter des solutions pérennes aux personnels et aux usagers des cliniques.

La CGT apporte son soutien aux personnels en lutte et exige que les pouvoirs publics agissent réellement pour que les négociations apportent de réelles solutions et qu'elles ne soient pas éphémères.

Il en est de même pour la réouverture des lits fermés par décision des autorités sanitaires et politiques du fait des décisions de casse de la santé publique.

Donner les moyens aux hôpitaux est un vecteur de progrès social et humain et prendre soins des malades, c'est aussi prendre soins des professionnels.

**C'est ce que porte la CGT.**

## Rassemblement contre les idées d'extrême droite

# Continuons à faire barrage à l'Extrême droite

Ce n'est pas un changement de date qui changera notre engagement pour les valeurs républicaines, solidaires, humanistes et démocratiques qui sont les fondements de la CGT.

La CGT, depuis ses origines a toujours été du côté du progrès social, de la solidarité de classe, de l'émancipation du monde du travail.

A l'heure où les nocives thèses de l'extrême droite se répandent dans le pays, il y a besoin de créer toutes les conditions de gagner à l'Unité les salariés, les demandeurs d'emploi, les retraités et pensionnés, les étudiants pour satisfaire les revendications et les aspirations à vivre mieux, plutôt que de tomber dans le piège de la division vociférée par l'extrême droite.

L'aggravation de la crise du système capitaliste, la remise en cause de nos libertés, de nos fondamentaux sociaux, de la laïcité, des conventions collectives, du statut de la fonction publique, des acquis sociaux de toute nature sont à l'ordre du jour.

## Unissons -nous

réagissons pour mettre à l'ordre du jour une société solidaire, progressiste, respectueuse des droits et libertés, de la citoyenneté pleine et entière, la laïcité.

Ne laissons pas la ville de Reims et notre département devenir le théâtre nauséabond de l'affichage d'une propagande haineuse, les 5 et 6 février prochains.

**C'est pourquoi, il faut partout où nous sommes combattre toutes les nauséabondes idéologies d'extrême droite qui sont nocives au monde du travail.**

**Solidarité, respect de la diversité humaine, fraternité, prospérité du monde du travail.**

**Actifs, privés d'emploi, retraités, étudiants, lycéens ensemble unissons nos énergies pour un monde de progrès et de citoyenneté.**



**Rassemblons-nous le**



**Vendredi 4 février 2022 à 16 h**

***au square des victimes de la Gestapo,***

***18 rue Jeanne d'Arc à REIMS***

**Ensemble faisons face à l'extrême droite**